Liancourt : des cannes de combat pour les détenus financées par un fonds antiterroriste

écrit par Hoplite | 18 mars 2016

Et pendant ce temps-là, on s’entraîne à la guerre dans les prisons de France. On dirait que le successeur de Taubira est un Taubira bis, mais on s’en doutait un peu…

« Tout simplement un foutage de gueule ! » Lorsque les personnels du centre pénitentiaire de Liancourt ont appris, la semaine dernière, qu’une initiation à la canne de combat – un bâton de 95 cm utilisé dans les arts martiaux – serait proposée aux détenus d’ici au mois prochain, ils ont eu du mal à le croire.

« Stupeur », « dégoût », « incompréhension », les syndicats ne décolèrent pas. Et encore moins lorsqu’ils ont découvert que le projet serait financé avec le budget dédié… au plan de lutte antiterroriste de l’Etat !

« Le projet ne répond pas du tout aux problématiques liées à la lutte contre la radicalisation et aux agressions. Bien au contraire ! Il plonge les détenus dans un climat perpétuel de violence », s’indigne Emilie Théret, surveillante pénitentiaire à Liancourt et secrétaire locale de l’UFAP-UNSA-Justice, syndicat de l’administration pénitentiaire.

Les cours d’arts martiaux se présenteraient d’abord sous forme d’initiation. Puis, en fonction de leur éventuel succès, ils pourraient devenir une activité régulière. Une information que le directeur local du centre pénitentiaire de Liancourt aurait « confirmé lui-même de vive voix » à Emilie Théret vendredi dernier. Le motif donné pour justifier cette initiative ? « Apprendre la maîtrise de soi et le respect entre détenus ».

« On a vraiment peur des risques de cette pratique. Ils ne se rendent pas compte de la dangerosité d’une telle activité. Il y a eu deux agressions dans la prison de Liancourt rien que ce mois-ci », affirme la surveillante pénitentiaire. Les activités sont proposées par le service pénitentiaire d’insertion et de probation et validée par la direction locale. « Les surveillants pénitentiaires ne sont jamais consultés, ni sur le contenu des activités, ni sur le recrutement des participants. Et pourtant, nous sommes au contact des détenus au quotidien ! Ceux qui vont sélectionner les candidats ne connaissent pas bien les profils des détenus, dont certains ne sont pas adaptés à ce genre d’activités », s’insurge l’élue syndicale, qui réclame l’annulation du projet. « Des actions seront à venir si nous ne sommes pas entendus. » Contactée, la direction de l’établissement n’a pas souhaité s’exprimer, nous redirigeant vers la direction interrégionale des services pénitentiaires de Lille, qui n’a pas pu être jointe.

http://www.leparisien.fr/liancourt-60140/liancourt-des-cannes-de-combat-pour-les-detenus-financees-par-un-fonds-antiterroriste-16-03-2016-5632823.php#xtor=AD-1481423551